



Vitry-le-François

Le 11 mars 2019

**CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE VITRY-LE-FRANÇOIS**

**Compte-rendu de la séance du
Mercredi 6 mars 2019**

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 6 mars 2019 à 18 H 00, à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOUQUET, Maire de la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS.

Ce Conseil Municipal s'est réuni conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. BOUQUET, Mme DOREMUS, M. MOUTON, Mme REOLON, M. BURCKEL, Mme COLLIN, M. LALOUETTE, Mme VEGA, M. TINDILLIERE, Mme JACQUEMOT, M. MIRAN, Mme SERRE, M. TESTA (à partir de 18H20), Mmes LEPAGE (à partir de 18H35), COLSON, COMPAGNON, GUERIN, M. ROCH, Mme BARTOLOMEO, M. KOENIG, Mme GOUILLY, M. REMY, Mme BERTRAND (à partir de 18h10), M. BIARD, Mmes ALIPS, POINCEAUX, M. BENETON.

Absents excusés : MM. GONTHIER, DEMANGE, AIME.

Absents : M. DUCHENE, Mme RIGAL.

4 pouvoirs sont déposés sur le bureau de Monsieur le Maire :

- ✓ Mme LEPAGE donne pouvoir à M. LALOUETTE (jusqu'à 18H35) ;
- ✓ M. GONTHIER donne pouvoir à M. TINDILLIERE ;
- ✓ M. DEMANGE donne pouvoir à Mme VEGA ;
- ✓ M. AIME donne pouvoir à Mme DOREMUS.

LE CONSEIL,

↳ **DESIGNE** Madame Mariane DOREMUS pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Arrivée de Mme BERTRAND à partir de 18h10.

Passant à l'ordre du jour ;

Administration générale - Compte rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire

↳ **PREND CONNAISSANCE** du compte-rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire.

Délibération n°1 : Administration générale - Augmentation de capital de la SEM VITRY ENERGIES et adoption du pacte d'actionnaires et des statuts dans le cadre de la rénovation de la chaufferie biomasse et équipements associés à VITRY-LE-FRANÇOIS et FRIGNICOURT

Arrivée de M. TESTA à partir 18h20.

- ↪ **APPROUVE**, par 25 avis favorables, 4 avis contraires (Mme BERTRAND, MM. BIARD, HARLE, Mme ALIPS) et 2 abstentions (M. BENETON, Mme POINCEAUX), le principe de l'augmentation de capital de la SEM Vitry Energies, son quantum à 308.200 actions d'une valeur nominale d'un euro, soit 308.200,00 € pour la VILLE DE VITRY-LE-FRANÇOIS, représentant 46 % du montant appelé ;
- ↪ **APPROUVE**, par 25 avis favorables, 4 avis contraires (Mme BERTRAND, MM. BIARD, HARLE, Mme ALIPS) et 2 abstentions (M. BENETON, Mme POINCEAUX), les propositions de modifications de statuts et de pacte d'actionnaires, ci-dessus décrites ;
- ↪ **AUTORISE**, par 25 avis favorables, 4 avis contraires (Mme BERTRAND, MM. BIARD, HARLE, Mme ALIPS) et 2 abstentions (M. BENETON, Mme POINCEAUX), Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte relatif à la participation à l'augmentation de capital ainsi qu'à la modification des statuts et du pacte d'actionnaires de la SEM Vitry Energies.

Délibération n°2 : Administration générale - Convention de partenariat pour le déploiement de la boussole des jeunes du pays vitryat 2019-2021

- ↪ **APPROUVE**, par 27 avis favorables et 4 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, HARLE, Mme ALIPS), la convention de partenariat pour le déploiement de la boussole des jeunes sur le territoire du pays vitryat ;
- ↪ **AUTORISE**, par 27 avis favorables et 4 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, HARLE, Mme ALIPS), Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention ;
- ↪ **DIT**, par 27 avis favorables et 4 abstentions (Mme BERTRAND, MM. BIARD, HARLE, Mme ALIPS), que les dépenses correspondantes seront inscrites à notre budget 2019 et seront imputées à l'article 6574 - Unité d'analyse A030.

Délibération n°3 : Administration générale - Vœu pour un nouveau pacte territorial et organisation du Grand Débat National à VITRY-LE-FRANÇOIS

Arrivée de Mme LEPAGE à partir de 18h35.

- ↪ **PREND ACTE**, par 29 avis favorables et 2 avis contraires (Mme POINCEAUX, M. BENETON), du vœu pour un Nouveau Contrat Territorial présenté par la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS ;
- ↪ **APPROUVE**, par 29 avis favorables et 2 avis contraires (Mme POINCEAUX, M. BENETON), les modalités d'organisation du Grand Débat National par la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS, prendre acte du calendrier de réunions et prendre en charge les coûts d'organisation des initiatives exposées ;
- ↪ **AUTORISE**, par 29 avis favorables et 2 avis contraires (Mme POINCEAUX, M. BENETON), Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte relatif à l'exécution de la présente délibération.

Délibération n°4 : Administration générale - Partenariat entre la Ville de Vitry-le-François et l'association U.C.I.A. Cœur de Vitryat - Années 2019-2021

↪ **APPROUVE**, à l'unanimité, le texte de la convention de partenariat ;

↪ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention, ses éventuels avenants, ainsi que tous courriers et plus largement documents se rapportant à cette affaire.

Délibération n°5 : Finances - Budget primitif 2019

↪ **ARRETE**, par 25 avis favorables et 6 avis contraires (Mme BERTRAND, M. BIARD, Mme ALIPS, M. HARLE, Mme POINCEAUX, M. BENETON), à la somme de 25.738.190,00 € tant en recettes qu'en dépenses toutes sections confondues, le budget primitif 2019.

Délibération n°6 : Finances - Produit des contributions directes 2019 - Vote des taux

↪ **FIXE**, par 29 avis favorables et 2 abstentions (Mme POINCEAUX, M. BENETON), et les taux d'imposition pour 2019 à :

- pour la taxe d'habitation 21,96 % ;
- pour la taxe foncière (bâti) 22,77 % ;
- pour la taxe foncière (non bâti) 22,56 %.

↪ **DIT**, par 29 avis favorables et 2 abstentions (Mme POINCEAUX, M. BENETON), que les recettes correspondantes sont inscrites au budget 2019.

Délibération n°6bis : Finances - Subvention 2019 aux associations - 150^{ème} anniversaire du Cercle des XVII

↪ **AUTORISE**, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 2.000,00 € au Cercle des XVII ;

↪ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2019.

Délibération n°7 : Personnel municipal - Adhésion au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel - Cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques

↪ **ETEND**, à l'unanimité, l'indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise dans les conditions des délibérations précitées aux agents relevant du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques ;

↪ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération ;

↪ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2019 et le seront aux budgets suivants.

Délibération n°8 : Urbanisme - Cession de l'emprise foncière dédiée à la construction du centre aquatique intercommunal avenue du Quai des Fontaines à VITRY-LE-FRANÇOIS

- ↵ **APPROUVE**, à l'unanimité, la cession à titre gratuit d'un terrain d'environ 6.062 m², à confirmer par le géomètre, à détacher de la parcelle référence BC 170 et du domaine public communal, au profit de la Communauté de Communes ;
- ↵ **APPROUVE**, à l'unanimité, la cession à titre gratuit d'un terrain d'environ 1.035 m², à confirmer par le géomètre, à détacher du domaine public communal et de la parcelle référence BC 170, au profit de la Communauté de Communes ;
- ↵ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les actes à intervenir qui seront passés en l'étude de Maître GUERDER, ou tout autre notaire qui s'y substituerait et, d'une manière générale, tous les documents se rapportant à cette affaire.

Délibération n°9 : Urbanisme - Constitution de servitude de passage d'une ligne électrique - Parcelle cadastrée AP N°530 à VITRY-LE-FRANÇOIS

- ↵ **ENTERINE**, à l'unanimité, la convention de servitude conclue avec ENEDIS ;
- ↵ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les actes à intervenir qui seront passés en l'étude de Maître ROGE, ou tout autre notaire qui s'y substituerait et, d'une manière générale, tous les documents se rapportant à cette affaire.

Délibération n°10 : Urbanisme - Cession du terrain 120 rue des Jardins

- ↵ **RETIRE**, à l'unanimité, la délibération n°83 adoptée par le Conseil Municipal en date du 05 octobre 2017 ;
- ↵ **APPROUVE**, à l'unanimité, la cession sous forme d'un bail à construction assorti d'une promesse de vente de la parcelle cadastrée section AE n° 286 à Monsieur CONTANT Johnny, domicilié 1 Bis chemin des Marvis à VITRY-LE-FRANCOIS, pour une superficie de 575 m², dans les conditions énoncées ci-dessus ;
- ↵ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les actes à intervenir qui seront passés en l'étude de Maître LEPAGE, ou tout autre notaire qui s'y substituerait et, d'une manière générale, tous les documents se rapportant à ces affaires ;
- ↵ **APPROUVE**, à l'unanimité, Monsieur CONTANT, ou ses représentants, à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires pour son projet de construction à usage d'habitation ;
- ↵ **DIT**, à l'unanimité, que les recettes ainsi engendrées seront imputées aux budgets correspondants.

Délibération n°11 : Foncier - Cession d'une propriété 17 ruelle du Bac à VITRY-LE-FRANÇOIS

- ↵ **APPROUVE**, à l'unanimité, la cession de la parcelle bâtie cadastrée section AE 1322 à Madame Sabrina NEMBRINI domiciliée 7 rue des Indes à BLACY ;
- ↵ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte à intervenir qui sera passé en l'étude de Maître GUERDER, ou tout autre notaire qui s'y substituerait et, d'une manière générale, tous les documents se rapportant à cette affaire ;

↪ **DIT**, à l'unanimité, que la recette ainsi engendrée sera imputée au budget correspondant.

Délibération n°12 : Marchés - Transformation d'un terrain stabilisé en gazon synthétique au parc omnisports Fabien Ghiloni - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert

↪ **APPROUVE**, par 29 avis favorables et 2 avis contraires (Mme POINCEAUX, M. BENETON), le projet de transformation d'un terrain de football en schiste en gazon synthétique ;

↪ **AUTORISE**, par 29 avis favorables et 2 avis contraires (Mme POINCEAUX, M. BENETON), Monsieur le Maire, ou son représentant, à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert et à signer le marché avec l'entreprise retenue ;

↪ **DIT**, par 29 avis favorables et 2 avis contraires (Mme POINCEAUX, M. BENETON), que les crédits nécessaires sont inscrits à notre budget 2019.

Délibération n°13 : Marchés - Lancement d'une procédure formalisée pour l'approvisionnement en matériels et logiciels informatiques

↪ **AUTORISE**, par 29 avis favorables et 2 abstentions (Mme POINCEAUX, M. BENETON), Monsieur le Maire ou son représentant, à lancer une consultation d'entreprises selon la procédure formalisée pour mettre en œuvre ces marchés, et à signer les marchés, à intervenir, avenants, reconductions éventuelles et marchés subséquents ;

↪ **DIT**, par 29 avis favorables et 2 abstentions (Mme POINCEAUX, M. BENETON), que les crédits sont inscrits au budget 2019 et le seront aux budgets suivants.

Délibération n°14 : Marchés - Constitution d'un groupement de commandes pour l'approvisionnement en matériels et logiciels informatiques

↪ **AUTORISE**, à l'unanimité, la constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture de matériels et logiciels informatiques auquel participeront la Ville de Vitry-le-François et les établissements membres suivants : la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der, le Centre Communal d'Action Sociale et l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Bords 2 Scènes intéressés par la démarche, pour la fourniture de matériels informatiques. Les conditions de fonctionnement de ce groupement sont fixées par la convention ;

↪ **ACCEPTE**, à l'unanimité, que la Ville de Vitry-le-François adhère au groupement de commandes et soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé ;

↪ **DECIDE**, à l'unanimité, que la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Vitry-le-François soit la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes ;

↪ **APPROUVE**, à l'unanimité, les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture de matériels informatiques, pour les besoins propres aux membres du groupement ;

↪ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le ou les marchés publics sans montant minimum et sans montant maximum pour le compte de la Ville de Vitry-le-François ;

↳ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à suivre l'exécution du/des marché(s) correspondant(s), avenants, reconductions éventuels et marchés subséquents ;

↳ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le formulaire d'adhésion au groupement de commandes et les autres annexes à la convention.

M. le Maire informe l'ensemble des élu-e-s municipaux que la réunion du Conseil Municipal initialement prévue le jeudi 4 avril est annulée, compte-tenu du fait que les taux d'imposition pour l'année 2019 ont pu être votés lors de cette séance.

Il remercie l'ensemble de l'encadrement de la collectivité qui ont contribué à la préparation de ce budget et souligne leurs compétences, leur attachement au service de l'intérêt général de la collectivité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.



LE MAIRE,


Jean-Pierre BOUQUET